

Extrait d'acte de naissance

Aliments

Définition de glossaire

Mis à jour le 24 janvier 2017 - Direction de l'information légale et administrative (Premier ministre)

Somme versée par une personne à un proche parent (père, mère, autres ascendants ou descendants) pour lui permettre d'assurer les besoins nécessaires à sa vie quotidienne



**Mairie
de Nargis**

1, rue de la Mairie
45210 Nargis

02 38 26 03 04 accueil@mairie-nargis.fr